



Etaient présents :

Mesdames Séverine BLIGAND, Emilie DUFOUR, , Marie - Thérèse GUYOT, Mireille HARMAND, Fabienne LEGRAIN, Edith L' HEVEDER, Nehza MOURJANE, Annie RODET.

Messieurs Guy BABIS, Michel BLOND, Fabrice BERGER, Daniel BOUCHARD, Nicolas LOISY, Jean MUELLE, Jean Patrick PELLETIER, Bernard ROY, Robert SIMON,

Excusés : Alain Duplessis, Sylvie Foucault

Sylvie Foucault a donné **pouvoir** à Mireille Harmand

Ce conseil municipal contenait 6 points à l' ordre du jour :

1 - Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 28 mars 2014 :

point reporté au prochain conseil du 23 avril 2014.

2 - Création des postes et nomination des adjoints :

Monsieur le Maire propose de créer 4 postes d' Adjoints supplémentaires suite à l' élection de Jean-Patrick Pelletier en tant que Maire-Adjoint lors du conseil municipal d' installation. 16 voix pour et 2 abstentions.

Dans les communes de 1 000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.

Une seule liste complète se déclare candidate : Annie Rodet, Jean Muelle, Mireille Harmand et Bernard Roy. Robert Simon se présente seul.

Annie Rodet, Jean Muelle, Mireille Harmand et Bernard Roy sont élus Adjointes au Maire de Challuy avec 13 voix, 3 nuls et 2 blancs.

Monsieur le Maire nomme délégués faisant fonction d' Adjointes Mesdames Sylvie Foucault et Guyot ainsi que Messieurs Duplessis, Loisy et Simon.

3 - Désignation des commissions et nomination des élus y participant :

Monsieur le Maire rappelle ses propos prononcés lors de son discours d' investiture : il ne souhaite faire vivre à personne l' expérience qu' il a subie lors de son premier mandat d' élu où la majorité de l' époque avait refusé de l' intégrer dans les commissions de travail. Aussi, il a proposé à Nezha Mourjane et Daniel Bouchard de lui faire part des commissions dans lesquelles ils souhaitent s' investir de manière à ce que chacun des 19 élus puisse apporter sa pierre à l' édifice.

En fonction des souhaits de chacun des élus, les commissions sont constituées ainsi :

Commission de l' Urbanisme : sous la présidence de Jean Muelle : Alain Duplessis, Bernard Roy, Edith L' héveder, Fabienne Legrain, Séverine Bligand.

Commission Travaux : sous la présidence de Bernard Roy : Annie Rodet, Jean Muelle, Robert SIMON.

Commission Education Enfance Jeunesse : sous la présidence de Mireille Harmand et avec la délégation reçue par Marie-Thérèse Guyot en matière de gestion des agents des services scolaires et périscolaires : Annie Rodet, Edith L' heveder, Emilie Dufour, Daniel Bouchard, Nehza Mourjane.

Commission du Personnel : sous de la présidence de Sylvie Foucault : Alain Duplessis, Emilie Dufour, Michel Blond, Robert Simon.

Commission des Finances : sous la présidence d' Alain Duplessis : Emilie Dufour, Jean Muelle, Michel Blond, Robert Simon, Sylvie Foucault, Daniel bouchard.

Commission des Fêtes et Cérémonies : sous la présidence de Robert Simon : Marie- Thèrese Guyot ; Michel Blond.

Commission Communication : sous la présidence de Jean Patrick Pelletier : Emilie Dufour, Guy Babis, Michel Blond, Nicolas Loisy , Sylvie foucault.

Commission environnement : sous la présidence d' Annie Rodet : Jean-Patrick Pelletier, Marie-Thérèse Guyot, Robert Simon.

Commission fleurissement : les membres élus sont : Christophe Ether (non élu au conseil municipal), Annie Rodet, Jean Patrick Pelletier, Marie-Thérèse Guyot, Robert Simon, Séverine Bligand, Danielle Robert, Nathalie Fity (non élue au conseil municipal) et 1 membre du comité Aflour (à définir par leur soins).

Commission Economie – relations avec les entreprises : sous la présidence de Nicolas Loisy : Guy Babis, Jean Muelle.

Jean Patrick Pelletier souhaite la création d' une commission écologie. Il est décidé d' en reparler et si nécessaire de la créer ultérieurement.

4 Désignation des délégués dans les différents syndicats intercommunaux et autres organismes (CCAS, SIVOM ...) :

Centre Communal d' Action Sociale (CCAS) : le président est Fabrice Berger maire de la commune. Il nomme Danielle Robert vice-Présidente.

Les autres membres élus sont Edith L' heverder, Michel Blond, Elisabeth Barbier (non élue au conseil municipal), Fabienne Legrain, Nathalie Fity (non élue au conseil municipal).

SIVOM Challuy-Sermoise : les membres élus sont : Nicolas Loisy, Christophe Ether (non élu), Edith L' héveder, Fabienne Legrain, Guy Babis, Robert Simon, Séverine Bligand.

Pays Nevers Sud Nivernais : les membres élus sont : Alain Duplessis, Guy Babis, Nicolas Loisy, Robert Simon, Roger Husson (non élu au conseil municipal), Mireille Harmand, Fabienne Legrain, Fabrice Berger.

SIEEEN et SIEE : les membres élus sont : Bernard Roy, Jean Muelle, Fabrice Berger.

Office de Tourisme de Nevers et sa région : les membres élus sont : Christophe (non élu au conseil municipal) et Séverine Bligand.

Commission Communale des Impôts Directs : les membres élus sont : Roger Husson, Fabrice Berger, Jean Muelle, Nicolas loisy.

Centre social de Magny Cours : les membres élus sont : Edith L'heveder et Mireille Harmand.

Total gaz : les membres élus sont : Roger Husson et Bernard Roy.

Le correspondant défense élu est Robert SIMON.

Office National des Forêts : les membres élus sont : Annie Rodet et Guy Babis.

La déléguée de Challuy au **GIP e-Bourgogne** est Sylvie Foucault (suppléant : Berger Fabrice).

Commission d' Appel d' Offres : les membres élus sont : Jean Muelle, Bernard Roy, Alain Duplessis, Daniel Bouchard.

Commission de révision des listes électorales : les membres élus sont : Sylvie Foucault et Roger Husson.

Le délégué de Challuy à la **commission de sécurité** est Jean-Patrick Pelletier.

Le délégué de Challuy au **LEGTA** est Guy Babis.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que si des citoyens de Challuy non élus au conseil municipal veulent siéger au sein des commissions qui le permettent, il est entièrement ouvert à leur participation.

5 - Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal et délégation de signature du Maire au 1er Adjoint :

Considérant que le maire de la commune peut recevoir délégation du conseil municipal afin d' être chargé, pour la durée de son mandat, de prendre un certain nombre de décisions, Fabrice Berger fait lecture des différentes compétences qui lui sont déléguées par les articles L 2122-22 et L 21122-23 du code général des collectivités territoriales : vote = 18 voix pour.

6) - Questions diverses :

Monsieur le Maire rappelle que les deux délégués de Challuy qui siégeront à Nevers Agglomération sont Annie Rodet et lui même.

Le président élu le 14/04/2014 est Denis Thuriot. Il leur a précisé que la méthode de gouvernance définie précédemment sera conservée. Ainsi, 7 élus de Challuy pourront participer aux différentes commissions de Nevers Agglomération.

Il s'agit de Guy Babis, Alain Duplessis, Jean Muelle, Fabrice Berger, Nicolas Loisy, Sylvie Foucault, Annie Rodet.

Ces commissions sont au nombre de 13 : eau et assainissement, Personnel, Finances, communication, Commission d'appel d'offres, transports, Communication, Habitat, Développement économique, Cohésion sociale, enseignement supérieur, environnement, l'innovation, culture.

Monsieur le Maire invite ces 7 élus à lui faire part des commissions dans lesquelles ils souhaitent s'investir.

D'ores et déjà,

Nicolas Loisy souhaite participer aux commissions environnement et développement économique ;

Annie Rodet souhaite participer à la commission du Personnel ;

Jean Muelle souhaite participer à la commission Habitat ;

Guy Babis souhaite participer aux commissions enseignement supérieur et développement économique;

Fabrice Berger souhaite participer aux commissions environnement et eau-assainissement .

Monsieur le Maire rappelle qu'une enquête de gendarmerie tente de retrouver l'auteur d'actes de cruauté envers animal. En effet, un chat a été pris dans un piège à mâchoires dont l'installation est strictement interdite. Il a dû être amputé d'une patte. Cet acte de barbarie fait suite à plusieurs empoisonnements d'autres animaux en tout début d'année.

Monsieur le Maire clôture la séance à à 20H21 en donnant rendez-vous pour le prochain conseil municipal du 23 avril 2014 au cours duquel sera soumis le vote du budget 2014.